



**Bien vivre  
et vieillir  
chez soi  
dans sa  
communauté**



Les Tables locales  
de concertation des aînés  
de la Côte-Nord

# L'Alliance

en faveur de l'amélioration  
des conditions de vie des aînés



*Portrait des conditions de vie des aînés*

*Rivière-au-Tonnerre*



Août 2016

## DESCRIPTION DU TERRITOIRE

La municipalité de Rivière-au-Tonnerre se situe dans la municipalité régionale de comté (MRC) de Minganie. Rivière-au-Tonnerre est localisée à environ 775 kilomètres à l'est de Québec, à 125 kilomètres à l'est de Sept-Îles et à 100 kilomètres à l'ouest de Havre-Saint-Pierre. En fait, Rivière-Saint-Jean est la municipalité la plus près de Rivière-au-Tonnerre, soit à 36 kilomètres à l'est de celle-ci.

Deux localités forment cette municipalité, soit Sheldrake et Rivière-au-Tonnerre. Sheldrake, un des premiers villages formés en Minganie, se situe à l'entrée ouest de la municipalité. Une dizaine de kilomètres séparent les deux localités.

La presque totalité des services est assurée par Rivière-au-Tonnerre.

La principale et presque unique activité économique est la pêche au crabe. D'autres espèces sont également pêchées, comme le bigorneau, le pétoncle et le flétan, mais à moins grande échelle.

### AUTRES INFORMATIONS

Date de constitution : 14 décembre 1925

Gentilé : Aucun

Superficie totale : 640,49 km<sup>2</sup>

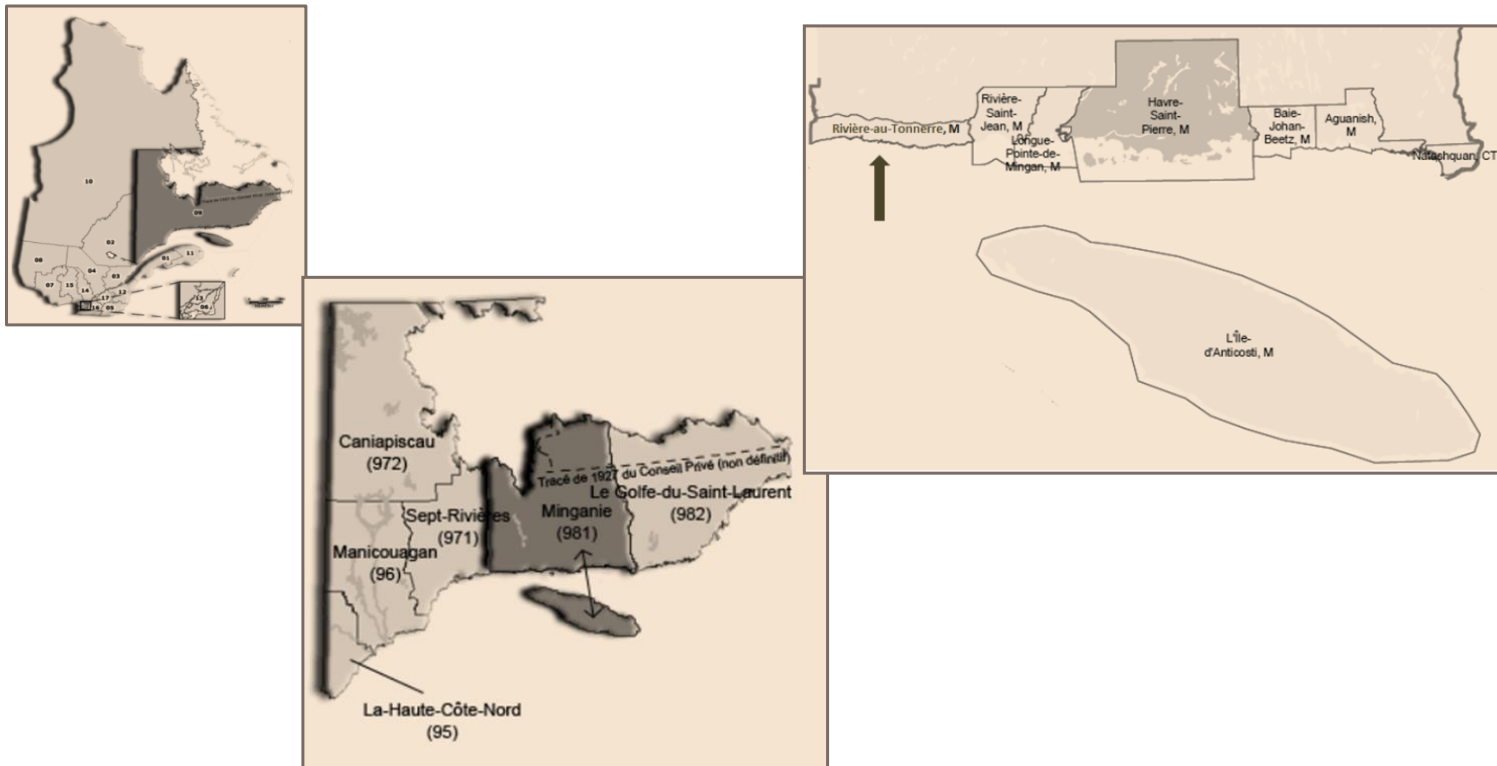
Superficie terrestre : 612,17 km<sup>2</sup>

Population estimée en 2015 : 290 personnes

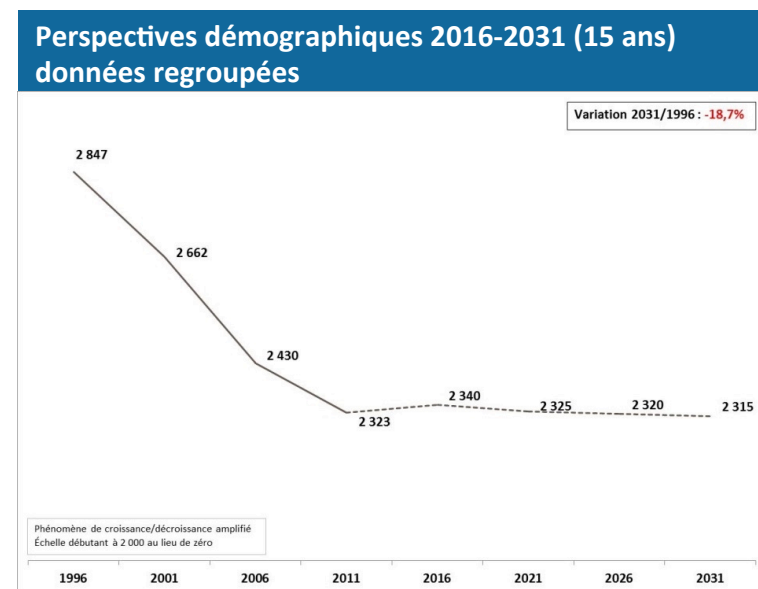
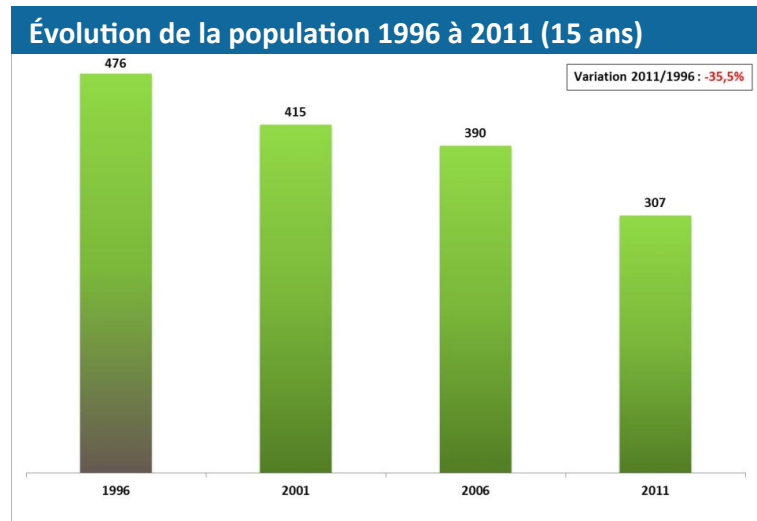
Densité (2015) : 0,5 hab./km<sup>2</sup> (terrestre)

MRC : Minganie

## LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE



**QUELQUES STATISTIQUES...**



## Constats sur l'évolution de la population

Depuis 1996, la population de Rivière-au-Tonnerre est en décroissance continue. La population aurait diminué de 169 résidents entre 1996 et 2011, ce qui représente plus du tiers de la population et témoigne de la dévitalisation du milieu.

En 15 ans, Rivière-au-Tonnerre aurait perdu 35,5 % de sa population.

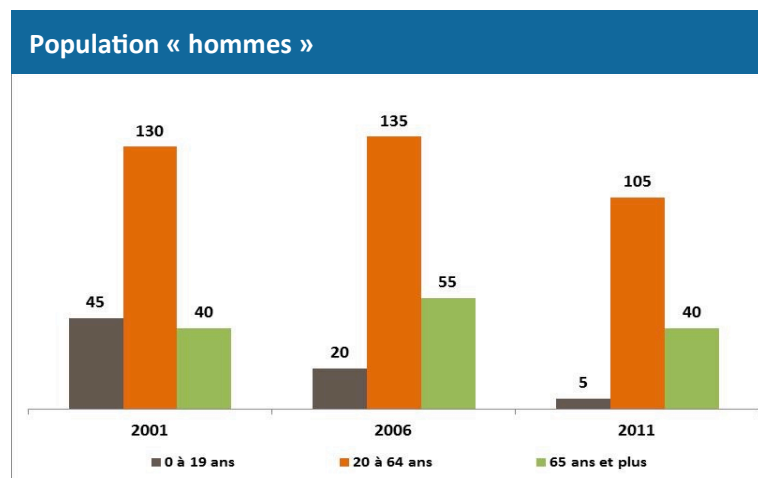
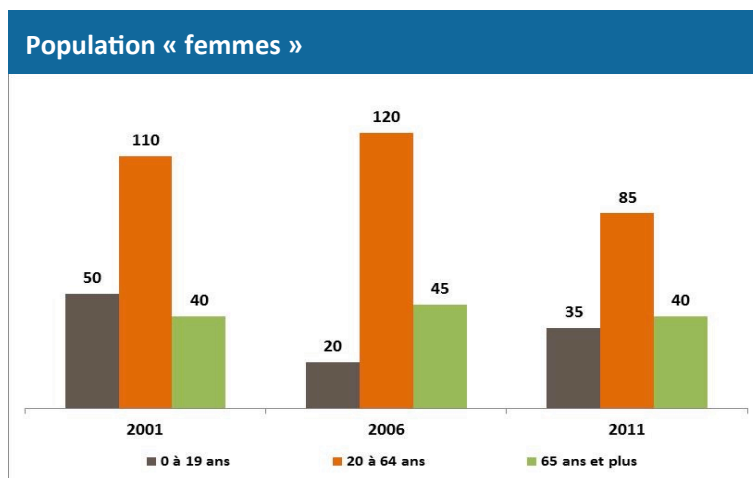
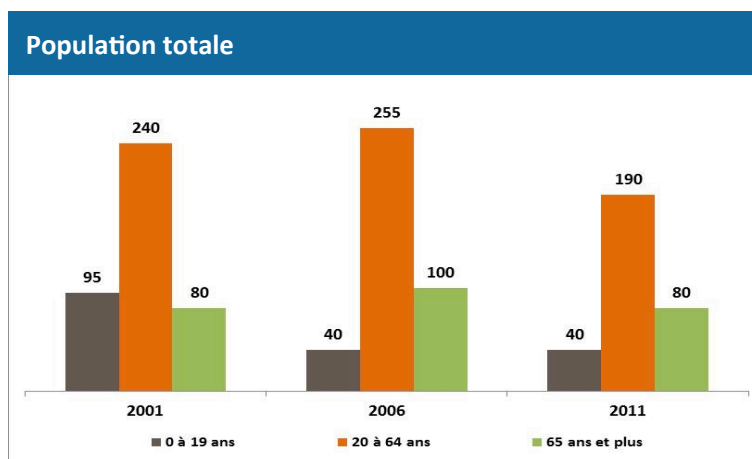
Si on se fie à l'estimation de la population pour 2015 du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), soit 290 personnes, 17 résidents supplémentaires auraient quitté la municipalité entre 2011 et 2015, portant le taux de décroissance total entre 1996 et 2015 à -39,1 %.

Malheureusement, les données sur **les perspectives démographiques de Rivière-au-Tonnerre ne sont pas disponibles**, compte tenu de son faible nombre de résidents. En fait, outre la municipalité de Havre-Saint-Pierre et la communauté autochtone de Nutashkuan, toutes les autres entités de la MRC de Minganie (Aguanish, Baie-Johan-Beetz, Longue-Pointe-de-Mingan, Natashquan, L'Île-d'Anticosti, Rivière-au-Tonnerre et Rivière-Saint-Jean), incluant la communauté autochtone d'Ekuanitshit, ont été regroupées ensemble pour établir les perspectives démographiques.

Il est possible de constater que, globalement, la population de ces petites communautés chute de 1996 à 2011 et se stabilise par la suite à compter de 2016. En effet, selon ces perspectives démographiques, jusqu'en 2031 (édition 2014), la population des petites communautés de la Minganie devrait décroître de 8 personnes, soit 0,3 %, entre 2011 et 2031 (20 ans), et de 532 personnes, soit 18,7 %, entre 1996 et 2031 (35 ans). Cela représente respectivement un taux de décroissance annuel moyen composé de -0,02 % et de -0,59 %.

Il importe de souligner que, de 1996 à 2011, la population était surtout en décroissance dans les petites municipalités de la Minganie alors qu'elle était en croissance dans la communauté innue d'Ekuanitshit. Par ailleurs, le projet de construction du complexe hydroélectrique sur la rivière Romaine, amorcé en 2009, a ralenti l'exode dans certaines communautés de la Minganie.

# RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR GROUPE D'ÂGE, 2001 À 2011



## Constats sur la répartition de la population par groupe d'âge

La population des « 0 à 19 ans » a diminué de façon drastique entre 2001 et 2011 : -58 %

Cette décroissance s'est surtout produite chez les hommes :

- Femmes (-30 %)
- Hommes (-89 %)

La population de personnes de « 20 à 64 ans » a également fluctué à la baisse de façon significative entre 2001 et 2011 : -21 %

Cette baisse fut enregistrée autant chez les hommes que chez les femmes :

- Femmes (-23 %)
- Hommes (-19 %)

La population de personnes de « 65 ans et plus » est restée pareille entre 2001 et 2011 : 0 %

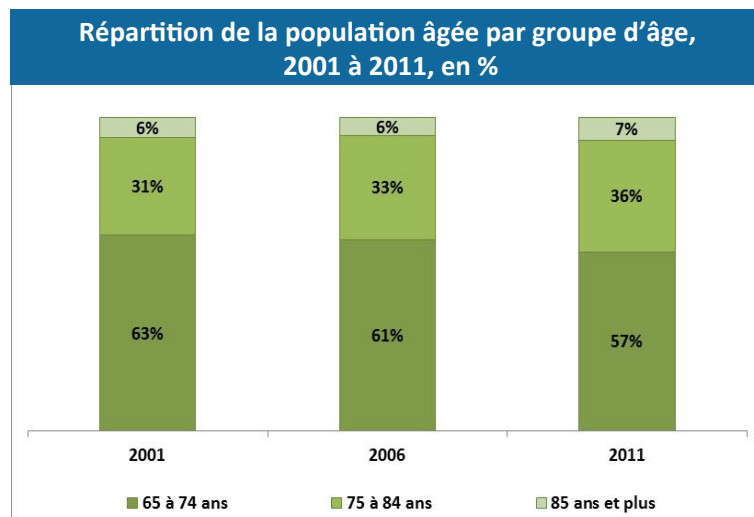
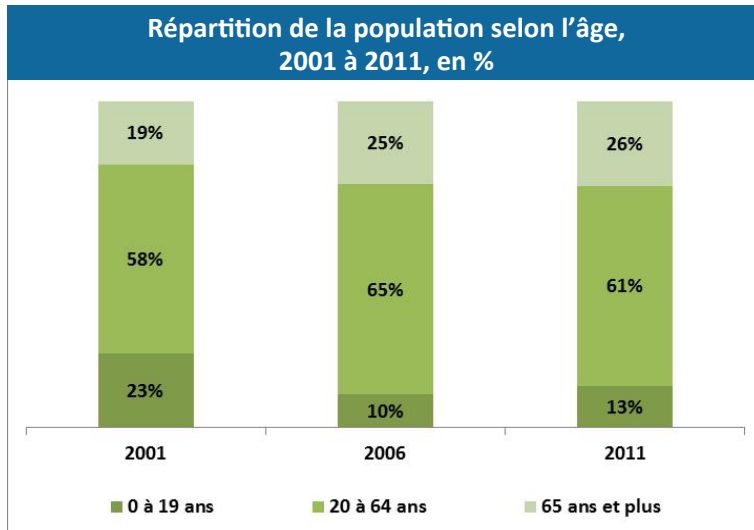
Il n'y a aucune variation de la population autant chez les hommes que chez les femmes :

- Femmes (0 %)
- Hommes (0 %)

**Note :** *Puisque la population de Rivière-au-Tonnerre n'est pas nombreuse, toute modification apparaît davantage, en termes de proportions.*

- Le nombre de **personnes âgées** est resté à **80 personnes** à Rivière-au-Tonnerre entre **2001 et 2011**.
- En 2011, les **hommes** constituent **50,0 %** des personnes âgées, soit la moitié, alors que les **femmes** en forment l'autre moitié avec **50,0 %**.
- L'**âge médian** de la population est passé de 44,7 ans à **55,2 ans**, de 2001 à 2011, soit une hausse de 10,5 ans sur une période de 10 ans. Cette hausse fut surtout enregistrée entre 2001 et 2006 (+7,1 ans) plutôt qu'entre 2006 et 2011 (+3,4 ans).
- En **2011**, l'**âge médian** était de :
  - Femmes : 53,5 ans
  - Hommes : 56,2 ans.





Rivière-au-Tonnerre

### Constats concernant le vieillissement de la population

La proportion relative de personnes âgées de 65 ans et plus est passée de 19 % à 26 % du total de la population, une hausse de 7 points de pourcentage sur 10 ans.

La proportion relative des personnes âgées de 20 à 64 ans a augmenté de 3 points de pourcentage, passant de 58 % à 61 %.

La proportion relative des 0 à 19 ans a diminué de 10 points de pourcentage, passant de 23 % à 13 %.

La proportion relative des personnes âgées de 85 ans et plus par rapport à la population aînée totale est restée relativement stable (environ 5 personnes).

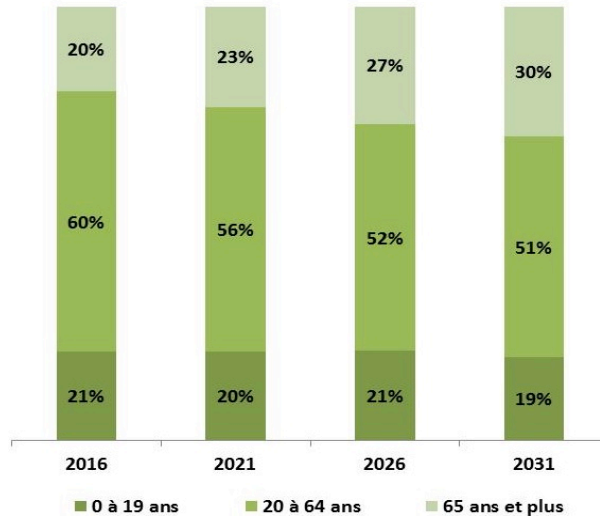
La proportion relative du groupe des 75 à 84 ans a, pour sa part, augmenté de 5 points de pourcentage.

À l'inverse, la proportion relative du groupe des 65 à 74 ans a diminué de 6 %, passant de 63 % à 57 %.

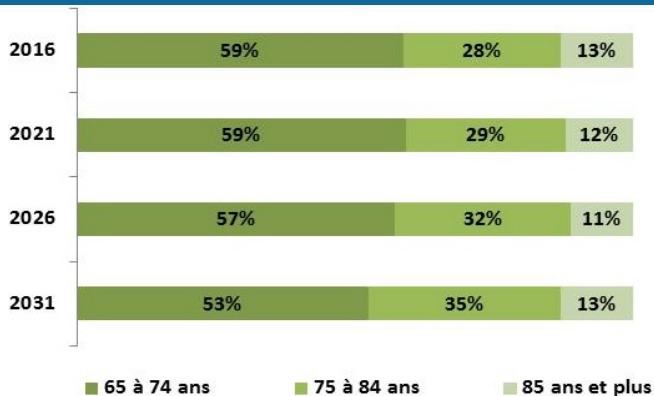
*Il importe de rappeler qu'il s'agit de petits nombres, ce qui occasionne des variations importantes en termes de pourcentages.*

En 2011, l'âge médian des personnes aînées (excluant les résidents d'un établissement institutionnel) était de 72,5 ans, soit de 76,2 ans chez les femmes et de 71,2 ans chez les hommes.

**Perspectives démographiques par groupe d'âge, 2016-2031, en %\***



**Perspectives démographiques des personnes aînées, 2016-2031, en %\***



\* Données regroupées – petites communautés de la MRC de Minganie

Rivière-au-Tonnerre

**Constats sur le vieillissement de la population, 2016-2031**

La proportion relative de la population aînée augmenterait de 10 points de pourcentage entre 2016 et 2031, soit sur une période de 15 ans.

En 2031, près d'une personne sur 3 serait âgée de 65 ans et plus.

Plus de la moitié (53 %) des aînés auraient entre 65 et 74 ans en 2031, soit 6 points de pourcentage de moins qu'en 2016.

La proportion relative des aînés de 75 à 84 ans serait plus élevée en 2031 qu'en 2016, soit de 7 %, alors que la proportion des 85 ans et plus serait sensiblement la même.

En termes de chiffres absolus, le nombre de personnes de 65 à 74 ans passerait de 270 à 365, de 2016 à 2031 ( $\Delta 2031/2016 : +35 \%$ ).

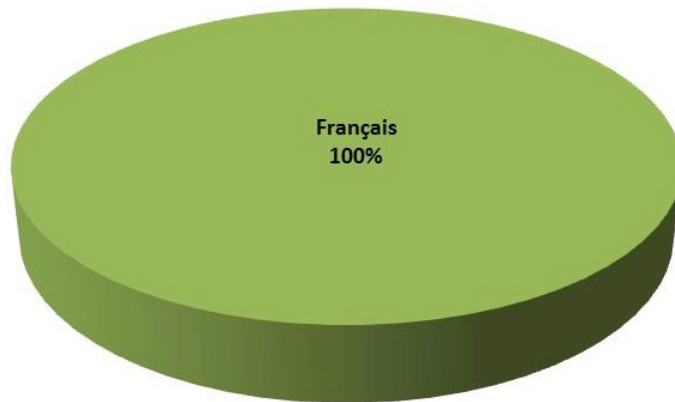
Le nombre de personnes de 75 à 84 ans passerait de 130 à 240, de 2016 à 2031 ( $\Delta 2031/2016 : +85 \%$ ).

Le nombre de personnes de 85 ans et plus passerait de 60 à 90, de 2016 à 2031 ( $\Delta 2031/2016 : +50 \%$ ).

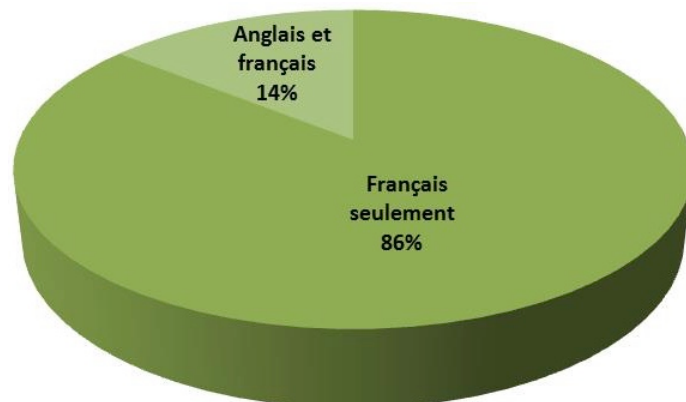
L'âge moyen passerait de 44,1 ans en 2016 à 47,5 ans en 2031, soit une augmentation de 3,4 ans.

## **QUELQUES CARACTÉRISTIQUES DES PERSONNES ÂNÉES...**

### Première langue officielle parlée, 2011



### Connaissance des langues officielles, 2011



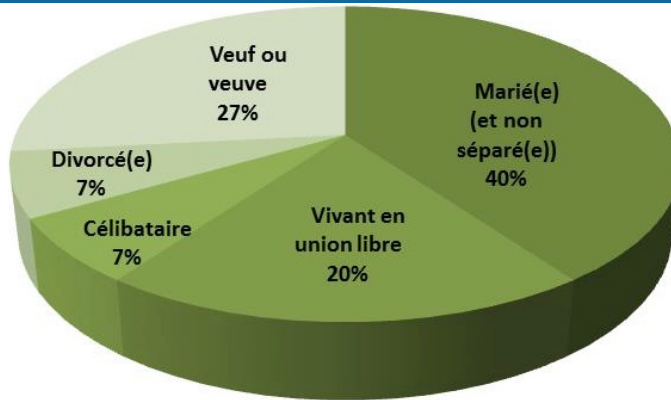
### Constats sur la connaissance des langues officielles

Toute la population aînée de la municipalité de Rivière-au-Tonnerre a le français comme première langue officielle parlée.

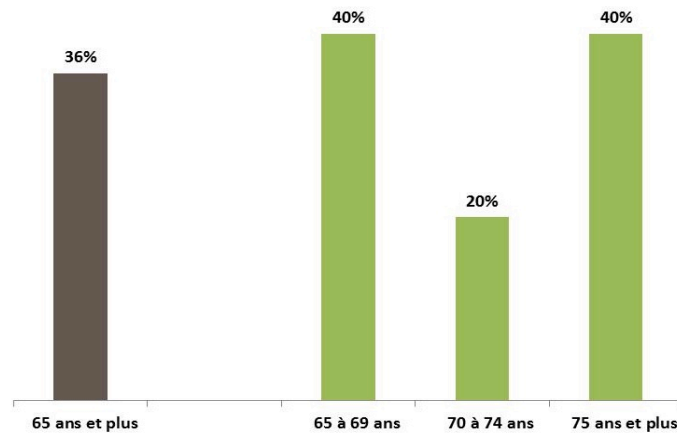
Parmi les langues officielles, les aînés de Rivière-au-Tonnerre connaissent, pour la plupart, uniquement le français. Une proportion de 14 % connaît également l'anglais.

En fait, la totalité des personnes aînées de Rivière-au-Tonnerre connaît le français alors que 14 % connaissent aussi l'anglais.

### État matrimonial, 2011



### Personnes vivant seules, 2011



### Constats – autres caractéristiques

Moins de la moitié des personnes âgées sont mariées et une personne sur 5 vit en union libre.

Plus d'une personne âgée sur 4 est veuve.

Environ le tiers des personnes âgées vivent seules (25 personnes : 10 femmes et 15 hommes). Ces personnes sont surtout dans les catégories d'âge de 65 à 69 ans et de 75 ans et plus.

Les personnes âgées vivent dans des maisons individuelles non attenantes (80 %).

En 2006, le taux de propriété dans la municipalité de Rivière-au-Tonnerre était de 81 % (pour toutes les catégories d'âge).

### Type d'habitation, 2011



## Références

Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/>  
Institut de la statistique du Québec, <http://www.stat.gouv.qc.ca/>  
Statistique Canada, Recensements : <http://www.statcan.gc.ca/>

## Notes

**Arrondissement des données des recensements** : Par souci de confidentialité, Statistique Canada publie des données qui ont été arrondies aléatoirement. L'arrondissement des données supprime la possibilité d'associer des chiffres à une personne ou à un petit groupe de personnes en particulier. Par conséquent, tous les chiffres, y compris les totaux, sont arrondis de façon aléatoire (vers le haut ou vers le bas) jusqu'à un multiple de 5, parfois de 10. Il faut donc s'attendre à ce que les totaux et les chiffres correspondants puissent présenter quelques légères différences. De même, la somme des pourcentages calculés à partir de chiffres arrondis ne correspond pas nécessairement à 100.

Les **caractéristiques des personnes âgées** excluent les résidents d'un établissement institutionnel (logements collectifs institutionnels).

## Définitions

**Âge médian** : Âge « x » tel qu'il divise une population en deux groupes d'effectifs égaux, l'un composé uniquement des individus d'âge supérieur à « x », l'autre des individus d'âge inférieur à « x ».

**Densité de population** : Elle représente le nombre d'habitants par kilomètre carré pour la population de tous les âges.

**État matrimonial** : Indique si, oui ou non, une personne de 15 ans et plus vit en union libre ainsi que l'état matrimonial légal de celles qui ne vivent pas en union libre. L'état matrimonial légal s'entend de l'état matrimonial de la personne selon la loi, c'est-à-dire célibataire, mariée ou veuve.

**Taux de propriété** : Pourcentage des logements privés qui sont occupés par leur propriétaire.

**Maison individuelle non attenante** : Logement non joint à un autre logement ou construction (sauf à son propre garage ou hangar). Une maison individuelle non attenante est entourée d'espaces libres et n'a aucun logement au-dessus ou en dessous. Une habitation mobile installée en permanence sur des fondations est considérée comme une maison individuelle non attenante.